

Quand les socialistes avouaient qu'ils allaient augmenter les impôts du Conseil général...

Je reviendrai sur le budget du Conseil général lorsque celui-ci aura été adopté par les élus, soit vendredi prochain 29 avril.

Le Président Bazin proposera un budget sérieux qui prévoit plusieurs mesures importantes. Jusqu'à maintenant, c'est surtout l'augmentation du taux de la taxe foncière qui a retenu l'attention des media. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que les élus adoptent un taux majoré pour l'un des impôts, payés par les propriétaires : le foncier. Le sens des responsabilités va souvent de paire avec l'impopularité. Nous l'assumerons.

Je ne sais pas quel sera le vote de nos collègues socialistes, Mais les déclarations préliminaires de certains d'entre eux me laissent pantois. M. Arnal reconnaît dans une interview du Parisien, que cette augmentation aurait été plus pertinente "*avant la réforme*". Il a même déclaré que la recette ainsi perçue par le Conseil général était "*ridicule*".

Mais **si l'augmentation des impôts était plus efficace avant, pourquoi ne l'a t il pas faite ?** Tout simplement parce qu'il laissait passer les élections... Il attendait !

M. Arnal nous avait bien imprudemment déclaré avant son élection en 2008, que le Conseil général dormait "sur un tas d'or". Et une fois élu, le tas d'or n'existant pas, il a du recourir pendant 3 ans à des emprunts massifs. Cela ne dure qu'un temps. On le sait bien, les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain. **Et les emprunts de la majorité socialiste de M. Arnal, c'est les impôts qu'il nous oblige à payer aujourd'hui.**

Plusieurs de ses vice-présidents ont d'ailleurs tiré le signal d'alarme et fait preuve de lucidité :

Ainsi que le relève Xavier Péricat, Alain Leikine dans sa "Newsletter" du 14 mars écrit "*A l'heure où le Président Arnal, s'il devait être réélu, se prépare malheureusement à une augmentation des impôts départementaux...* ",

Gérard Sebaoun, à l'époque également président du groupe socialiste déclarait le 4 mars en séance publique "*Je pense que nous avons atteint, à ce jour, la limite de la capacité d'emprunt du département*", et il concluait logiquement : "*La réalité est la suivante, nous étions sous fiscalisés par rapport à tous les départements franciliens ou les départements de même taille, cela est totalement irresponsable*" ???"

Alors ce que M. Arnal et sa majorité socialiste auraient fait, nous devons l'assumer aujourd'hui. L'engagement que nous prenons auprès des valdoisiens, c'est que cette augmentation du foncier qui touchera les propriétaires immobiliers, s'accompagnera d'efforts de gestion sans précédent, d'une limite du recours à l'emprunt, et que notre action restera au service des valdoisiens.

Publié dans : [le conseil général](#) Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) - [C.G.U.](#) - [SIGNALER UN ABUS](#) - [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)